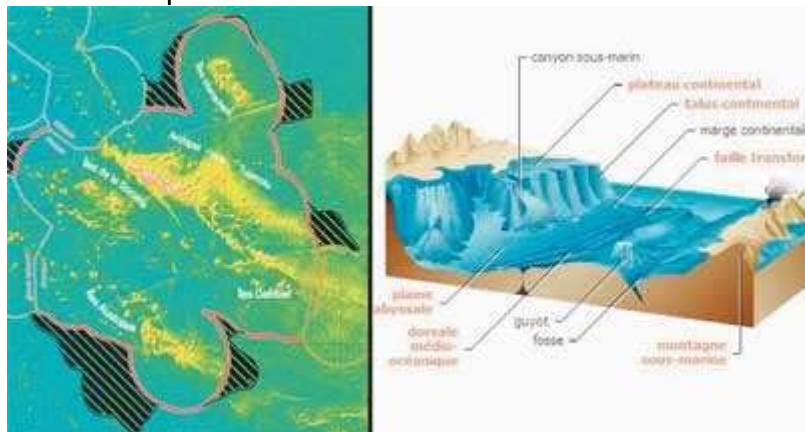


Polynésie. Extraplac : programme d'extension de la zone économique exclusive française
La France veut agrandir le fenua

La France a mis en place depuis 2002 un programme d'extension de son domaine maritime, avec une déclinaison en Polynésie et en Calédonie. Après la réinscription, les Nations unies devront se prononcer sur l'extension ou non de la ZEE française. bsp;



La ZEE de la Polynésie française et ses extensions possibles du plateau continental (limites hachurées). C'est à partir du pied de talus qu'une extension de 60 milles peut-être proposée.

Les Nouvelles de Tahiti

Crée le 27.05.2013 à 03h00

Mis à jour le 24.07.2016 à 03h53

La richesse, c'est aujourd'hui qu'elle se joue. Et la richesse pour un État ce sont ses ressources. Première étape : étendre la zone économique exclusive. Partout en outre-mer, la France cherche donc à gagner de l'espace. C'est le programme d'EXTension RAisonnée du PLATEAU Continental ou Extraplac. Depuis 2002, des dossiers de demandes d'extension de souveraineté française ont été déposés : la Guyane, la Nouvelle-Calédonie, les îles Kerguelen, la Réunion, Saint-Paul et Amsterdam (les terres Australes et Antarctiques françaises) sont concernés.

Des dossiers conjoints ont été déposés avec le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Irlande pour le golfe de Gascogne, avec l'Afrique du Sud pour les îles Crozet et du prince Édouard ; et un travail est en cours pour la Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon.

Après la conquête des terres, voici celle des fonds des mers. Si toutes ces zones étaient accordées à la France, l'État gagnerait plus d'un million de kilomètres carrés, portant la superficie totale de ses zones économiques exclusives à 13 millions de km², ce qui en ferait le premier domaine sous-marin du monde. La classe. Bien sûr, ce n'est pas une conquête pour la gloire mais plutôt un pari sur l'avenir. Certains de ces fonds sous-marins pourraient devenir les ressources futures. On parle des terres rares.

Arguments. La campagne Polyplac, à l'est des Marquises, à bord du navire océanographique l'Atalante, qui s'est déroulée du 2 au 12 septembre 2012, avait pour objectif très clair « d'avoir les arguments suffisants pour gagner de la ZEE ».

Et, même si les données géologiques sont encore en cours d'analyse, « les résultats, dans de nombreux domaines qui concernent le dossier, sont plutôt très bons », explique Marc Taquet, directeur du Centre Ifremer du Pacifique.

« Les objectifs prioritaires de la campagne Polyplac sont de caractériser le prolongement naturel à partir de la masse terrestre des îles Marquises jusqu'au rebord de la marge continentale et de fournir les éléments de caractérisation du "pied de talus", limite à partir de laquelle une extension à 60 milles peut être proposée », peut-on lire dans le dossier sur cette première campagne.

Cette étude n'est qu'un début aux intentions de la France en Polynésie. D'autres domaines sont concernés : le nord et l'est du plateau des Tuamotu, l'ouest de celui des Marquises, l'est de la Société et le sud et l'est du plateau des Australes. Mais dans le Pacifique, c'est la quatrième du genre après Noucaplac 1 et 2 au large de la Nouvelle-Calédonie et Wallisplac au large de Wallis et Futuna. C'est une commission spécialisée des Nations unies qui donnera ensuite une réponse sur ces dossiers.

Enjeu. Les ressources que détiendrait la Polynésie dans le fond de ses mers sont devenues un enjeu important. « S'il y a un sujet stratégique d'avenir pour la Polynésie, c'est celui-là. C'est une priorité pour la Polynésie, quel que soit son gouvernement », confirme Marc Taquet.

« Nous avons aussi devant nous deux enjeux considérables, dont nous n'avons qu'entreouvert les possibilités de développement », expliquait Gaston Flosse lors de son discours d'investiture à l'assemblée. On peut comprendre que ce sera également un élément important de la relation État-Pays puisqu'en terme de compétence justement, ce n'est pas si simple. À partir du moment où ces matières premières sont considérées comme « stratégiques », elles relèvent de la compétence d'État. C'est aussi dans le statut, article 14.

L'avenir des espaces maritimes outre-mer dépendra aussi de la capacité du gouvernement central et des autorités des collectivités d'outre-mer à réinventer les relations avec la métropole et à créer une communauté d'intérêt.

La réinscription de la Polynésie française sur la liste des pays à décoloniser de l'ONU obtenue par Oscar Temaru pourrait bien devenir un levier indispensable de négociation pour Gaston Flosse.

Le chiffre

13

La Guyane, la Nouvelle-Calédonie, les îles Kerguelen, la Réunion, Saint-Paul et Amsterdam, sont concernés par des dossiers de demandes d'extension de souveraineté française. Si toutes ces zones étaient accordées à la France, l'État gagnerait plus d'un million de kilomètres carrés, portant la superficie totale de ses zones économiques exclusives à 13 millions de km², soit la plus grande ZEE au monde devant les États-Unis, 11,3 millions de km².

Richesses cachées

Les enjeux économiques de l'extension de la ZEE de la Polynésie se situent au fond de l'océan. Augmenter la surface d'exploitation des fonds marins présente un intérêt majeur dans la recherche des « terres rares » ou des « nodules polymétalliques ». Les premières sont, comme leur nom ne l'indique pas, des métaux rares tels que le scandium, l'yttrium, le lutécium ou les lanthanides. Des métaux précieux abondants dans l'écorce terrestre dont les propriétés sont aujourd'hui extrêmement recherchées dans les nouvelles technologies (alliages métalliques hautement performants). Les difficultés d'extraction de ces métaux rendent encore leur exploitation coûteuse, mais en 2011 des chercheurs japonais ont décelé les traces d'immenses réserves de terres rares dans les fonds du Pacifique. Il en est de même des nodules polymétalliques, dont l'exploitation n'est toujours pas rentable avec les moyens actuels. Mais l'évolution technologique pourrait permettre de relancer l'intérêt économique pour ces concrétions rocheuses de manganèse.

Source URL: <http://www.lnc.nc/article/pacifique/la-france-veut-agrandir-le-fenua>